

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

N° 07

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

En ce qui concerne les eaux souterraines, la période de décharge des nappes se poursuit pour toutes les nappes, y compris celles ayant une forte inertie comme les nappes de la craie. Les niveaux moyens mensuels des nappes sont ainsi à la baisse sur presque tous les piézomètres. Concernant les niveaux moyens mesurés, plus de 80% des piézomètres suivis ont des niveaux inférieurs aux normales pour la période, mais 60% restent encore en bleu. Les nappes à forte inertie présentent des niveaux nettement inférieurs aux valeurs habituellement observées à cette période, avec des ouvrages en orange et en rouge (Habsheim et Gelacourt). Ces niveaux sont le résultat des deux dernières années sèches et de la faible recharge de cet hiver. Les niveaux moyens des ouvrages situés en bordure de la plaine d'Alsace (Habsheim, Hésingue, Hettenschlag ou Wintzenheim) sont toujours nettement inférieurs aux normales, en raison de la faiblesse des conditions hydriques du versant vosgien. Les unités hydrogéologiques "Craie de Champagne Nord" et "Craie de Champagne Sud et centre" restent en gris.

Sur les bassins de la Meuse et de la Moselle, la quasi absence de précipitations significatives durant la première décade de juillet continue à influencer défavorablement les écoulements dans les cours d'eau. Néanmoins, grâce à la baisse des températures diurnes, la situation hydrologique des bassins Meuse et Moselle reste relativement stable par rapport à la semaine précédente. Les unités hydrographiques "Meuse amont", "Meuse aval et Chiers" et "Moselle amont et Meurthe" restent en jaune et l'unité "Moselle aval, Orne, Nied et Seille" reste en orange avec notamment des débits très réduits sur la Seille.

Sur les bassins de la "Sarre" et du "Rhin" la situation est globalement stable. Ainsi, sur les unités hydrologiques de la "Sarre" et du "Rhin" la situation n'a que très faiblement évolué. On notera cependant que sur l'unité hydrologique "Sarre", la station de Keskastel est passée en jaune. L'unité "Lauter, Sauer, Moder et Zorn" reste en jaune, avec un indicateur de suivi d'étiage "orange" pour la station de Niederroedern (Seltzbach). L'unité "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette" est maintenu en jaune. Le site de Liepvre (Liepvrette) reste en orange, alors que celui de Thanvillé (Giessen) est repassé en gris. Pour l'unité "Doller amont, Fecht, Weiss et Lauch", la situation est stable avec un indicateur de suivi d'étiage bleu. Sur l'unité "Ill amont", la situation s'est améliorée pour repasser en jaune, avec l'indicateur de la station de Didenheim qui évolue du rouge au jaune. Enfin, sur les unités "ILL aval", "Doller aval" et "Thur", la situation reste également stable avec des indicateurs de suivi d'étiage respectivement en jaune, jaune et bleu.

Sur le bassin Seine-Normandie en région Grand-Est, les écoulements des cours d'eau sont toujours majoritairement en baisse à cause du déficit pluviométrique et des fortes chaleurs enregistrées. L'unité hydrologique "Saulx et Ormain" passe en gris. Les unités hydrologiques "Aube amont", "Marne amont" et "Seine amont" passent en jaune. Les autres unités restent stables.

Pour les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage sont proches de leur maximum (autour de 80 % pour les ouvrages de soutien d'étiage et de 87 % pour les ouvrages utilisés pour l'alimentation en eau potable), à l'exception des réservoirs de Vieux Pré et Kruth qui affichent 57% et 55% de remplissage.

Sommaire :

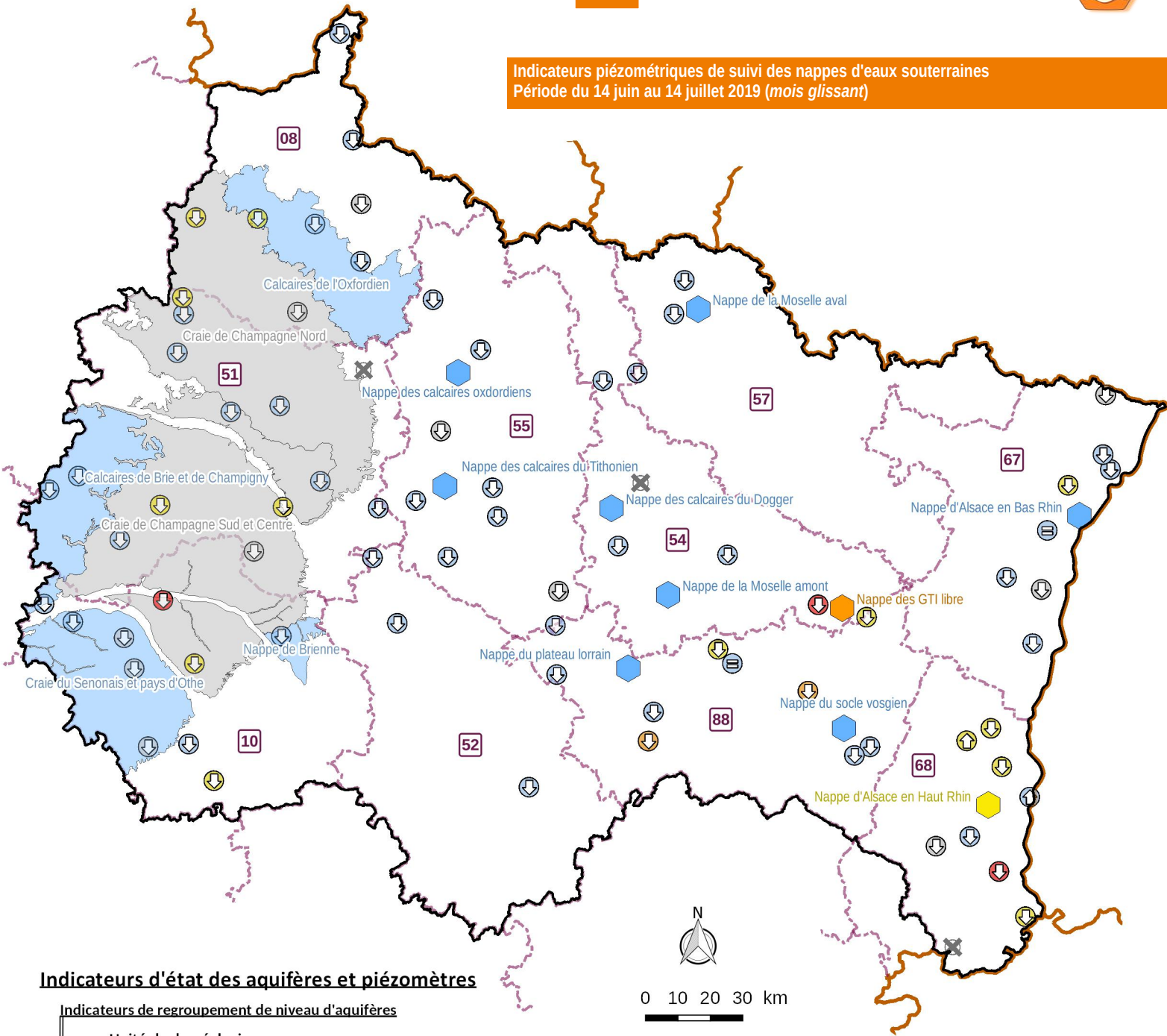
Nappes.....2 Bassins versants.....4 Barrages-réservoirs...7



Eaux souterraines



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 14 juin au 14 juillet 2019 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

- | Unités hydrogéologiques | | Piezomètres | |
|-------------------------|--|-------------|--|
| | | | -Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère. |
| | | | -Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère. |
| | | | -Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué. |
| | | | -Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué. |
| | | | -Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales. |
| | | | -Absence d'informations |

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

- | | |
|--|------------------------|
| | En hausse |
| | Stable |
| | En baisse |
| | Limite de la région |
| | Limites de département |
| | Frontières |

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2019), DREAL Grand Est - Créé le 16/07/2019 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 02/05/19	du 16/05/19	du 30/05/19	du 07/06/19	du 14/06/19
				au 02/06/19 Semaine 22	au 16/06/19 Semaine 24	au 30/06/19 Semaine 26	au 07/07/19 Semaine 27	au 14/07/19 Semaine 28
Calcaires de Brie et de Champagne	Calcaires de Brie	MECRINGES (51)	3	-0,128	-0,144	-0,110	-0,093	-0,117
	Calcaires de Champagne	JANVILLIERS (51)	5	0,075	0,137	0,182	0,197	0,164
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de Brie et de Champagne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Craie de Champagne Nord	Craie	HANNOGNE-SAINT-REMY (08)	3	-0,738	-0,814	-0,843	-0,855	-0,928
	Craie	FRESNE-LES-REIMS (51)	5	-0,360	-0,323	-0,337	-0,349	-0,418
	Craie	SEMIDE (08)	5	-0,587	-0,616	-0,643	-0,579	-0,686
	Craie	BUSSY-LE-CHATEAU (51)	5	-0,092	-0,103	-0,263	-0,149	-0,372
	Craie	SAINT-ETIENNE-SUR-SUIPPE (51)	5		-1,016		-1,012	-1,103
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Nord"			1,2	1,6	1,6	1,7	1,9
Craie de Champagne Sud et Centre	Craie	LES GRANDES-LOGES (51)	5	-0,591	-0,407	-0,389	-0,395	-0,490
	Craie	LINTHELLES (51)	4	-0,147	-0,133	-0,062	-0,035	-0,109
	Craie	SOMPUIS (51)	3	-0,798	-0,867	-0,736	-0,754	-0,764
	Craie	VANAULT-LE-CHATEL (51)	4	-0,638	-0,337	-0,266	-0,145	-0,288
	Craie	VAILLY (10)	5	-0,974	-1,105	-1,084	-1,107	-1,147
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie de Champagne Sud et Centre"			1,8	1,8	1,6	1,6	1,6
Craie du Senonais et Pays d'Othe	Craie	ORVILLIERS-SAINT-JULIEN (10)	4	-0,614	-0,699	-0,714	-0,668	-0,775
	Craie	VILLELOUP (10)	5	-0,644	-0,506	-0,552	-0,533	-0,647
	Craie	LA SAULSOTTE (10)	5	-0,309	-0,322	-0,467	-0,515	-0,603
	Craie	SAINT-HILAIRE-SOUS-ROMILLY (10)	5	0,121	0,295	0,247	0,261	0,138
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Craie du Senonais et Pays d'Othe"			1,3	1,2	1,2	1,2	1,5
Calcaires de l'Oxfordien des Ardennes	Calcaires du Kimméridgien-Oxfordien	BOUVELLEMONT (08)	5	-0,525	-0,551	-0,544	-0,543	-0,615
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Calcaires de l'Oxf. des Ardennes"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Nappe de Brienne	Alluvions de l'Aube	LASSICOURT (10)	4	-0,360	-0,336	-0,368	-0,354	-0,423
	Qualification de l'étiage de l'unité hydrogéologique "Nappe de Brienne"			1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Alluvions de la Meuse	HAM-SUR-MEUSE (08)		-0,041	-0,153	-0,426	-0,436	-0,583
	Alluvions de la Moselle	BERTRANGE (57)		0,427	0,494	0,448	0,383	0,301
	Alluvions de la Moselle	CATTENOM (57)		0,849	0,580	0,310	0,233	0,086
	Alluvions de la Moselle	DOMMARTIN-LES-TOUL (54)		-0,113	-0,148	-0,227	-0,311	-0,373
	Alluvions de la Moselle	ESSEGNEY (88)		-0,854	-1,137	-1,384	-1,330	-1,236
	Alluvions de l'Aube	RHEGES (10)		-1,385	-1,424	-1,643	-1,671	-1,757
	Alluvions de l'Argonne	VIENNE-LA-VILLE (51)						
	Alluvions du Perthois	HALLIGNICOURT (52)		0,184	-0,004	-0,376	-0,299	-0,510
	Alluvions du Perthois	SERMAIZE-LES-BAINS (51)		0,398	-0,306	-0,455	-0,461	-0,530
	Calcaires de l'Oxfordien	BRIEUILLES-SUR-BAR (08)		0,278	0,212	0,041	0,043	-0,142
	Calcaires de l'Oxfordien	EPIEZ-SUR-MEUSE (55)		-0,077	-0,070	-0,429	-0,560	-0,688
	Calcaires de l'Oxfordien	LES CLERY (55)		0,034	0,029	-0,334	1,870	-0,457
	Calcaires de l'Oxfordien	LES ROISES (55)			0,329	0,065	-0,075	-0,182
	Calcaires de l'Oxfordien	VACHERAUVILLE (55)		0,179	0,356	0,216	0,172	0,070
	Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	BAUDRÉMONT (55)		0,328	0,529	0,139	-0,078	-0,238
	Calcaires de l'Oxfordien sous couverture	COUSANCES-LES-TRICONVILLE (55)		0,951	0,610	0,068	0,009	-0,159
	Calcaires du Dogger	FREVILLE (88)		0,826	0,315	-0,128	-0,176	-0,569
	Calcaires du Dogger	VERNEVILLE (57)		-0,200	-0,026	-0,203	-0,267	-0,303
	Calcaires du Dogger	VILLERS-EN-HAYE (54)		0,236	0,525	0,537		
	Calcaires du Dogger	VILLE-SUR-YRON (54)		0,576	0,546	0,804	0,766	0,717
	Calcaires du Muschelkalk	HAREVILLE (88)		-0,634	-0,515	-0,473	-0,473	-0,471
	Calcaires du Tithonien	NEUVILLE-SUR-ORNAIN (55)		0,432	0,303	0,046	0,064	0,096
	Calcaires du Tithonien	NUBECOURT (55)		0,102	-0,240	-0,595	-0,602	-0,691
	Calcaires du Tithonien	PRASLIN (10)		-0,563	-0,915	-1,067	-0,973	-1,023
	Calcaires du Tithonien	STAINVILLE (55)		0,598	-0,174	-0,284	-0,216	-0,504
	Calcaires du Tithonien	VAUX-SUR-BLAISE (52)		0,059	-0,107	-0,259	-0,262	-0,365
	Colluvions sur socle Ardennais	GESPUNSART (08)		0,325	0,558	0,484	0,416	-0,101
	Craie	CHAMOY (10)		-0,886	-0,757	-0,843	-0,774	-0,788
	Craie	REIMS (51)		0,417	0,382	0,248	0,291	0,038
	Craie	SONGY (51)			-1,121	-1,206	-1,092	-1,192
	Craie	VAL-DES-MARAIS (51)		-1,456	-1,340	-1,115	-1,076	-1,089
	Grès du Keuper	DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)		0,261	0,040	0,104	0,144	0,210
	Grès du Rhétien sous couverture	VAL-DE-MEUSE (52)		-0,120	-0,136	-0,122	-0,097	-0,207
	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES-SUR-PLAINE (88)		-1,312	-1,213	-1,152	-1,126	-1,121
	Grès du Trias inférieur affleurant	RELANGES (88)		-0,359	-1,237	-1,413	-1,630	-1,642
	Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)		-1,553	-1,587	-1,788	-1,838	-1,923
	Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)		-2,062	-2,062	-2,071	-2,085	-2,097
	Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)		-0,879	-0,893	-0,923	-0,969	-1,026
	Nappe d'Alsace	HOLTZWHR (68)		-0,763	-0,780	-0,756	-0,846	-1,070
	Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)		-0,778	-0,576	-0,300	-0,238	-0,254
	Nappe d'Alsace	WINTZENHEIM (68)		-1,266	-1,249	-1,233	-1,215	-1,188
	Nappe d'Alsace	CERNAY (68)		-0,657	-0,669	-0,697	-0,722	-0,769
	Nappe d'Alsace	WITTENHEIM (68)		-0,507	-0,411	-0,354	-0,344	-0,366
	Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)		-1,144	-1,094	-1,045	-1,083	-1,175
	Nappe d'Alsace	ALTORF (67)		-0,008	-0,029	-0,055	-0,253	-0,466
	Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)		0,150	0,063	-0,224	-0,458	-0,754
	Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)		-0,585	-0,561	-0,594	-0,638	-0,710
	Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)		-0,064	0,000	-0,286	-0,401	-0,561
	Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)		-1,135	-1,118	-1,123	-1,149	-1,172
	Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)		-0,318	-0,343	-0,384	-0,328	-0,380
Nappe d'Alsace	ROSSFELD (67)		0,304	0,086	0,172	0,105	-0,101	
Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)		-0,118	0,256	0,341	0,287	0,193	
Sables de l'Apto-Albien	NOVION-PORCIEN (08)		-0,841	-0,900	-1,072	-0,917	-1,088	
Sables de l'Apto-Albien	VENDUE-MIGNOT(LA) (10)		0,115	-0,027	-0,020	-0,064	-0,502	
Socle vosgien	GERARDMER (88)		0,588	0,462	0,348	0,300	0,226	
Fluvioglacière sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)		-1,538	-1,519	-1,501	-1,507	-1,507	
Fluvioglacière sur socle vosgien	XONRUPT-LONGEMER (88)		0,301	0,390	0,274	0,155	0,059	
Cailloutis du Sundgau	MOOSLARGUE (68)		-1,642					

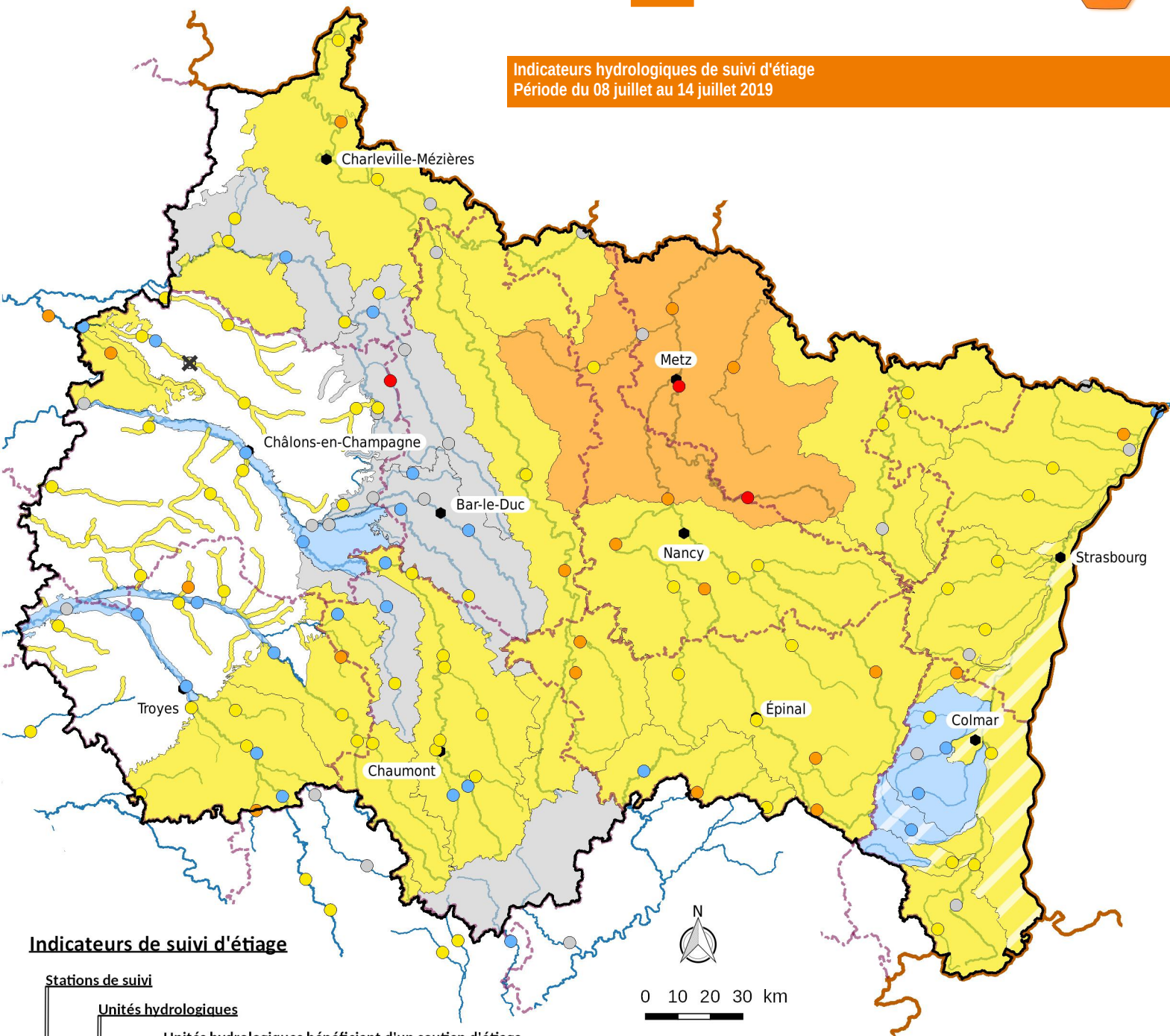
Les valeurs indiquées dans ce tableau correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques.

Eaux de surface



Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 08 juillet au 14 juillet 2019



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

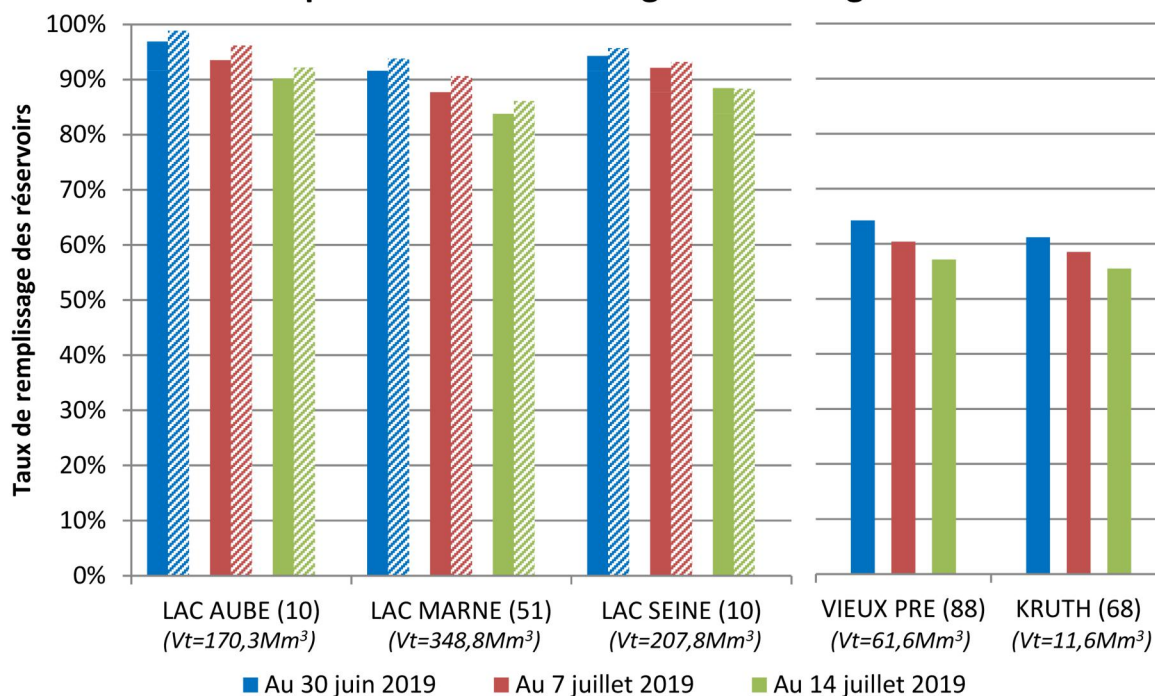
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Nota : pour les 3 stations hydrométriques suivantes : Sundhoffen, Reiningue et Willer-sur-Thur, il n'existe pas de seuil de niveau gris ni de seuil de niveau orange.

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2019), DREAL Grand Est - Créé le 16/07/2019 par DREAL Grand Est



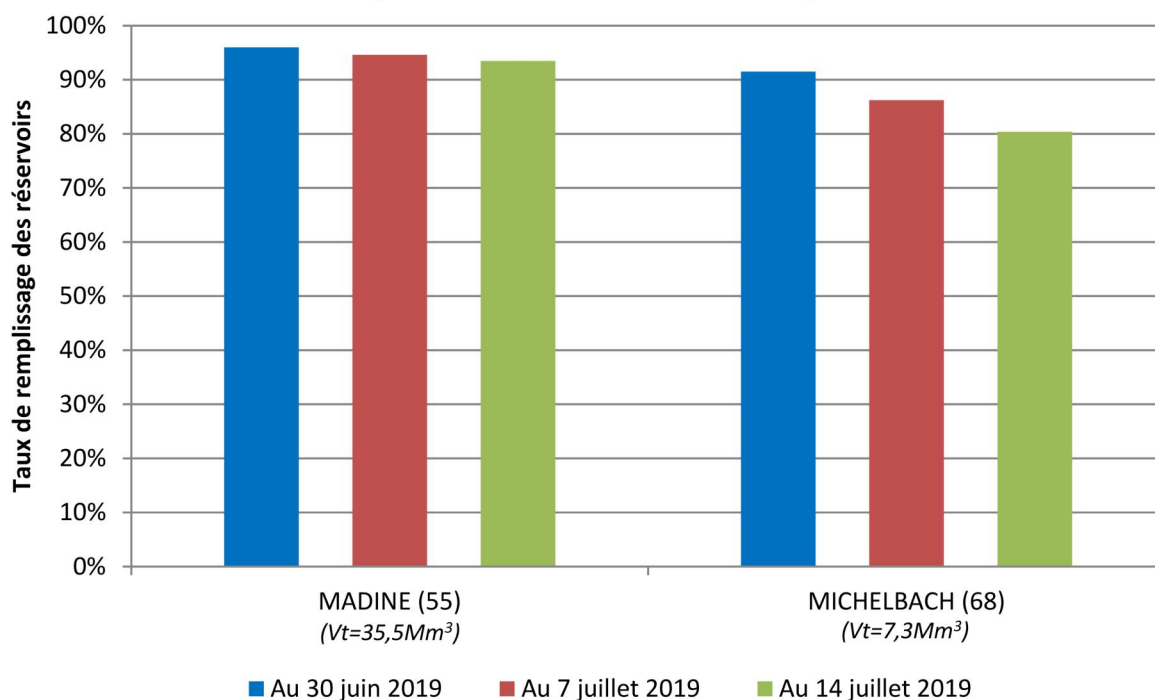
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtage des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

METHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99



Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :

BRGM, APRONA, EDF, VEOLIA, EPTB Seine Grands Lacs,
Conseil départemental du Haut-Rhin, Ville de Mulhouse.